

GUIDE RAPIDE SUR LES PROTOCOLES MCPS CONTRE LES PRÉJUGÉS HAINEUX

Chaque élève mérite un environnement d'apprentissage sûr, stimulant et bienveillant.

LES PROTOCOLES MCPS CONTRE LES PRÉJUGÉS HAINEUX NOUS AIDENT À COMPRENDRE

- Le système à trois niveaux régissant la gestion des incidents et le soutien apporté aux personnes touchées.
- Comment les incidents sont identifiés, gérés et communiqués à notre communauté scolaire.
- Aucune forme de discrimination n'est tolérée au sein de MCPS.
- Lors de l'examen des allégations, MCPS prend en compte les motivations du comportement et le contexte complet des événements.
- Les partenariats entre l'école et la famille sont essentiels et nécessitent un effort collectif pour mettre fin aux incidents haineux et discriminatoires dans nos communautés.

L'objectif de ce système est d'assurer la sécurité et le bien-être de tous les élèves et du personnel.

MCPS ENQUÊTE SUR TOUS LES INCIDENTS

MCPS enquête sur toutes les allégations de discrimination haineuse qui : a) se produisent sur la propriété de l'école (ou dans un bus), lors d'une activité ou d'un événement parrainé par l'école, ou b) perturbent considérablement le bon fonctionnement d'un environnement d'apprentissage scolaire. À titre d'exemple, sans toutefois s'y limiter, figurent les discours haineux ; l'utilisation d'insultes raciales, ethniques ou autres ; l'affichage de symboles, de drapeaux ou de dessins haineux ou racistes ; le fait de se moquer d'un handicap ; ou le fait de raconter des « blagues » offensantes sur l'identité de quelqu'un.

SYSTÈME À TROIS NIVEAUX

- **Jaune :** Une enquête est menée et les conclusions laissent penser que les actions sont blessantes, hostiles et/ou nuisibles, mais non motivées par la haine ou les préjugés.
- **Orange :** Une enquête est menée et les conclusions laissent penser que les actes sont motivés par la haine ou les préjugés, mais ne sont pas criminels.
- **Rouge :** Des mesures d'enquête sont prises en collaboration avec le MCPD. Il est établi que ces actes sont motivés par la haine ou les préjugés et qu'ils sont potentiellement de nature criminelle. Cet incident a des répercussions importantes.

PROCÉDURES DE SIGNALEMENT DES INCIDENTS

- **Toute personne peut signaler un incident à caractère haineux et discriminatoire :** Élèves, personnel, parents
- **Signalement :** Signalez au personnel ou à un administrateur de l'école OU remplissez le formulaire MCPS 226-5, accessible via ce code QR.
- **Soumettre au** Directeur/délégué



FORMULAIRE
226-5